1907/2006

# **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008

Version 2

Date d'impression 20/05/2008

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

# Informations sur le produit

Nom du produit : BSB WHITE FOR COLOURS

Code du produit : L0610001

Utilisation de la : Peinture monocomposante

substance/préparation

Société : Lechler SpA

Via Cecilio 17 22100 Como

 Téléphone
 : +39031586111

 Téléfax
 : +39031586206

 Courriel
 : safety@lechler.it

Pour des information supplémentaires et/ou en cas d'urgences, nous vous prions de vous adresser au

Bureau de Sécurité Lechler Group

Tel. +39-031-586301 Fax +39-031-586299

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

## Phrase(s) R:

Inflammable.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Peinture monocomposante

1907/2006

## **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008

Date d'impression 20/05/2008

Version 2

## Composants dangereux

Composants	NoCAS	NoCEE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration
					[%]
Xylène	1330-20-7		Xn	R20/21,	>= 7 - < 10
				R38, R10	
Butanol			Xn	R10, R41,	>= 1 - < 3
				R67, R22,	
				R37/38	
1-Méthoxy-2-Propanol	107-98-2			R10	>= 1 - < 3
Acétate de N-Butyle	123-86-4			R10, R66,	>= 10 - < 12,5
				R67	
Acètate d'isobutyle	110-19-0		F	R11, R66	>= 1 - < 3
Acétate de 2-Méthoxy-1-	108-65-6		Xi	R10, R36	>= 10 - < 12,5
Méthyléthyle					
Ethoxypropylacetate	54839-24-6			R10, R67	>= 10 - < 12,5

#### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut

consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Après Inhalation : Transférer la personne à l'air frais.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt

respiratoire.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler

un médecin.

Après Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit

reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Prévoir des douces sur le lieu de travail

Après Contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant

10 mn à l'eau courante propre. Enlever les lentilles de contact. Demander conseil à un médecin.

Prévoir des lave-yeux sur le lieu de travail

Après Ingestion : En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

1907/2006

## **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008 Version 2 Date d'impression 20/05/2008

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utili

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la

poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Ne PAS utiliser un jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner de

problèmes de santé.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à

proximité de la source d'incendie.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte

contre l'incendie, si nécessaire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se

répandre sur le sol.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite

et contre le vent. Ventiler la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants.

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux

réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Endiguer.

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet

spécial.

1907/2006

**BSB WHITE FOR COLOURS** 

Date de révision 19.05.2008

Date d'impression 20/05/2008

Version 2

Conseils supplémentaires : Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales

spécifiques.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle

(voir chapitre 8).

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction

d'air appropriée.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Bien mélanger avant l'emploi

Après l'emploi, stocker dans un conditionnement bien fermé

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux

valeurs limites d'exposition professionnelle.

Lors de transvasements, prendre des précautions concernant la mise à

terre et utiliser des tuyaux conductibles.

Utiliser des outils anti-étincelles.

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de

toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

Défense de fumer.

# Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se

répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux

normes techniques de sécurité.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 35°C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles

et de lumière de soleil directe.

Stocker en prenant en compte les particularités des législations

nationales.

Précautions pour le stockage

en commun

Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

1907/2006

## **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008 Version 2 Date d'impression 20/05/2008

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Valeur [mg/m³]	Valeur [ppm]	Base
Xylène	1330-20-7	221,00	50,00	
Butanol			20,00	
1-Méthoxy-2-Propanol	107-98-2	375,00 553,00	100,00 150,00	
Acétate de N-Butyle	123-86-4	713,00 950,00	150,00 200,00	
Acètate d'isobutyle	110-19-0	713,00	150,00	
Acétate de 2-Méthoxy-1-Méthyléthyle	108-65-6	275,00	50,00	
Ethoxypropylacetate	54839-24-6	597,00	100,00	

# Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de courtes périodes.

Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Se laver les mains avant de commencer à travailler et les couvrir

d'une crème protectrice

Protection des yeux : Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent

être portées.

Protection de la peau et du corps

: Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas

d'incendie.

Le personnel doit endossé vêtements de protection

Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.

1907/2006

## **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008

Version 2

Date d'impression 20/05/2008

#### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide

Point d'éclair : > 23 - 55 °C

Densité : 1,33 g/cm3

Viscosité : > 60 s

Coupe transversale: 6 mm Méthode: 2431 '84 (ISO 6)

Teneur en solides : 48,27 %

Teneur en COV : 47,67 %

#### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Nos produits sont réalisés conformément aux conseils de sécurité afin

d'éviter toute décomposition et dégradation dans les condition Considéré le type de produit, il serait mieux de le garder dans son

conditionnement original évitant ainsi de le transférer.

Réactions dangereuses : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et

fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par inhalation : L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des

limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour

la santé.

Comme p.e.: irritation des membranes muqueuses, irritation du système respiratoire, effets adverses sur les reins, le foie et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, étourdissements et dans les cas

extrêmes, perte de conscience.

L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air peut irriter le

système respiratoire.

Irritation de la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus

naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de

la peau.

Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

Note : Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en

évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

1907/2006

## **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008

Version 2

Date d'impression 20/05/2008

Butanol EFFETS CHEZ L'HOMME: L'exposition par inhalation provoque:

toux, irritations des membranes muqueuses, dermatites, maux de tête, vertiges et somnolence, irritations du nez, de la gorge et des yeux et formation de vacuoles translucides dans la couche superficielle de la

cornée.

Acétate de N-Butyle EFFETS CHEZ L'HOMME: Inhalation: une dose de 3300 ppm (16

mg/l) pendant une brève exposition, peut provoquer de graves irritations des yeux et du nez. Inhalation: une dose de 200-300 ppm (1 - 1,4 mg/l) pendant une brève exposition, provoque une irritation modérée des yeux et du nez. L'inhalation des vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête et des nausées. Le liquide peut irriter les yeux et provoquer des conjonctivites, irriter la peau et entraîner l'apparition de dermatites; en cas d'ingestion, il provoque des phénomènes d'ébriété, d'hallucination et de sédation. Symptômes de maladie à 500 ppm. Graves effets toxiques à 2000 ppm pendant 60

minutes. TCLo: 200 ppm.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le

sol.

L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la

réglementation locale.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR : Numéro ONU 1263

Classe 3 Instruction d' F1

emballage (LQ)

Groupe d'emballage III
Description des PAINT

marchandises

IMDG : Numéro ONU 1263

Classe 3

No EMS F - E, S - E

Groupe d'emballage III
Description des PAINT

marchandises

IATA : Numéro ONU 1263

Classe 3 Groupe d'emballage III Description des Paint

marchandises

1907/2006

# **BSB WHITE FOR COLOURS**

Date de révision 19.05.2008 Version 2

Date d'impression 20/05/2008

# 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Phrase(s) R : R10 Inflammable.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer

somnolence et vertiges.

# Législation nationale

L'Allemagne

Classification de risque selon : non applicable

le BetrSichV (Allemange)

Classe de contamination de

l'eau (Allemagne)

: WGK 2 pollue l'eau

# **16. AUTRES DONNÉES**

#### **Autres informations**

Xylène	R20/21 R38	Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.
	R10	Inflammable.
Butanol	R10	Inflammable.
	R41	Risque de lésions oculaires graves.
	R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
	R22	Nocif en cas d'ingestion.
	R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
1-Méthoxy-2-Propanol	R10	Inflammable.
Acétate de N-Butyle	R10	Inflammable.
	R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Acètate d'isobutyle	R11	Facilement inflammable.
	R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Acétate de 2-Méthoxy-1-Méthyléthyle	R10	Inflammable.
	R36	Irritant pour les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 **BSB WHITE FOR COLOURS** Date de révision 19.05.2008 Date d'impression 20/05/2008 Version 2 Ethoxypropylacetate R10 Inflammable. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Version: 2.11 Date de révision 19.05.2008 Cette fiche de données de sécurité a été préparée selon la législation de l'Union Européenne.